

Écoles primaires et maternelles – Modification de la désignation des représentants

SÉANCE DU MARDI 26 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mai à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le mercredi 20 mai 2026, s'est réuni en salle du Conseil à THIERS, sous la présidence de Francis ROUX, Maire ;

Étaient présents :

Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Lawrence JULLIEN DE POMMEROL, Anne LE BRAS, Louis Emmanuel BODINAT, Claire LOPEZ, Jean-François AUROY, Karine LEGRAND, Siome SEKHARI, Palmyre SANNAJUST, Laetitia BERNARD, Henri-Louis FAYET, Delphine BOUYASSE, Roger MORAND, Clothilde JOURDAIN, Mehmet Ali YILMAZ, Patricia MUSLER, Vincent PIEDGRAND, Serap ALP, Christophe SAUZEDDE, Cécile MINCHIN, Bruno BARGES, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Isabelle LAVEST, Gérard BLOC, Hanifé OZKAN, Eddy DUPORT ;

Étaient absents ayant donné pouvoir :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

Christophe CAPRON pouvoir à Louis Emmanuel BODINAT ;

Martine BERMUDEZ pouvoir à Delphine BOUYASSE ;

Cristelle DALBOS pouvoir à Francis ROUX ;

Sandrine DUCOS pouvoir à Gérard BLOC ;

Étaient absents :

Duran YILMAZ ;

Secrétaire de séance :

Anne LE BRAS a été désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

Conseillers EN EXERCICE	Conseillers PRÉSENTS	Conseillers REPRÉSENTÉS	Total VOTANTS	Conseillers ABSENTS
33	28	4	32	1

Le quorum étant atteint conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer.

Écoles primaires et maternelles – Modification de la désignation des représentants

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
Vu le Code de l'éducation et notamment son article D.411-1 précisant les modalités de la représentativité des communes au sein des conseils d'école ;
Vu la délibération n°260414_18 du 14/04/2026 relative à la désignation des représentants au sein des conseils d'écoles de la Commune ;

Considérant que pour une bonne représentativité de la Commune au sein de tous les conseils d'école, il convient de modifier la liste des représentants titulaires comme suit :

- Remplacer Claire LOPEZ en tant que titulaire par Farida LAÏD pour l'école George Sand ;
- Remplacer Claire LOPEZ en tant que titulaire par Duran YILMAZ pour les écoles maternelle et primaire Émile Zola ;

Considérant le souhait de désigner des représentants suppléants pour chaque conseil d'école ;

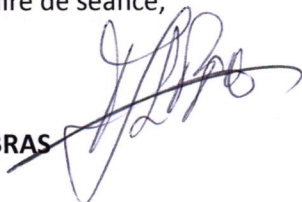
La liste modifiée des représentants est précisée ci-dessous :


	Représentants titulaires	Représentants suppléants
École George Sand	Farida LAÏD	Claire LOPEZ
École du Fau	Siome SEKHARI	Claire LOPEZ
École de la Vidalie	Jean-François AUROY	Claire LOPEZ
École des Garniers	Louis-Emmanuel BODINAT	Claire LOPEZ
École de Turelet	Christophe CAPRON	Claire LOPEZ
École Émile Zola maternelle	Duran YILMAZ	Claire LOPEZ
École Émile Zola primaire	Duran YILMAZ	Claire LOPEZ
École du Moutier maternelle	Mehmet Ali YILMAZ	Claire LOPEZ
École du Moutier primaire	Delphine BOUYSSÉ	Claire LOPEZ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À LA MAJORITÉ :

- **Approuve** la liste des représentants titulaires et suppléants au sein des conseils d'école telle que présentée ci-dessus ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

VOTES	POUR	26	
	CONTRE		
	ABSTENTIONS	6	Philippe BARRAU, Isabelle LAVEST, Gérard BLOC, Hanifé OZKAN, Eddy DUPORT et Sandrine DUCOS
	NE PREND PAS PART AU VOTE		

La secrétaire de séance,

 Anne LE BRAS

Le Maire,

 Francis ROUX

